

Pourquoi être Parent Correspondant ?

- J'ai envie de m'impliquer dans l'établissement scolaire de mon enfant
- J'ai envie de suivre ce qui se passe dans la classe
- Je m'intéresse aux questions de scolarité
- J'ai envie de faire le lien entre l'école et les parents
- Je souhaite être le porte-parole de l'ensemble des parents de la classe
- ...

Le Parent Correspondant

Dans l'enseignement catholique, tous les membres de la communauté éducative sont appelés à participer au projet éducatif de l'établissement

Pourquoi être Parent Correspondant ?

AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

- LE PARENT CORRESPONDANT est un acteur indispensable de la vie de l'établissement :



Il a vocation à créer du lien entre les parents de la classe et l'établissement.

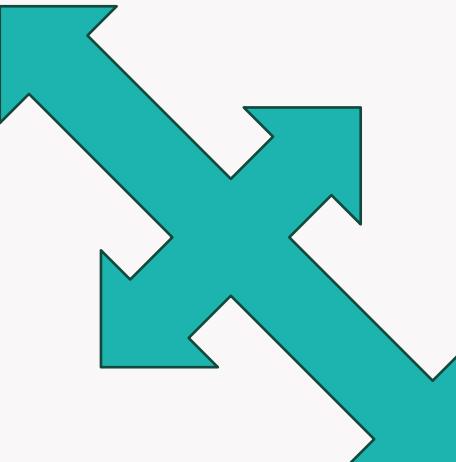


Il facilite la communication et contribue à établir un climat de confiance

Le Parent Correspondant

- est détenteur de l'autorité parentale

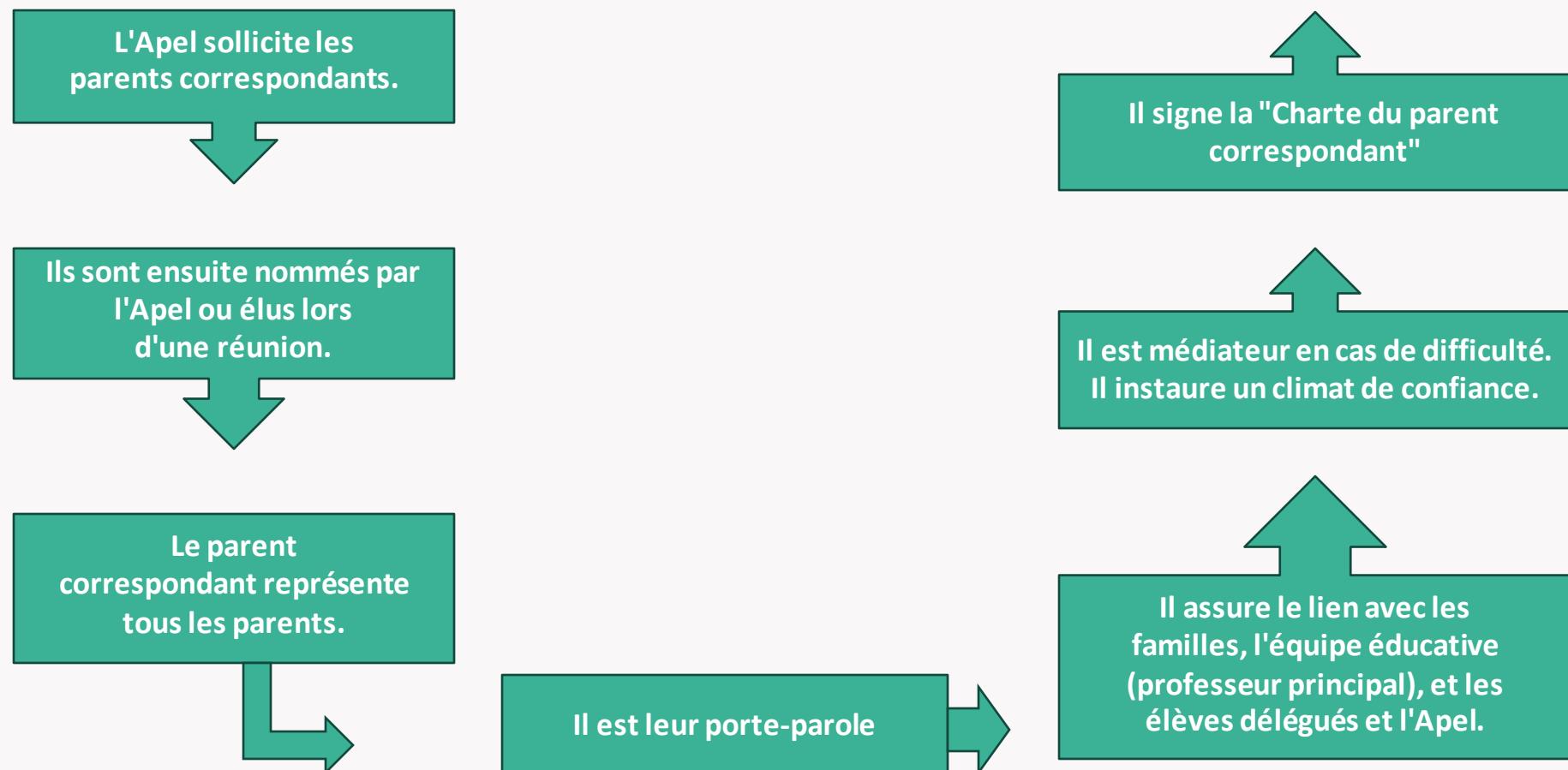
- s'engage à respecter la charte



- est volontaire pour assurer cette fonction et en accepte les responsabilités

- est élu pour une année par les parents d'une même classe

Rôle du Parent Correspondant



La mission du Parent Correspondant

Il représente les parents aux trois conseils de classe, auxquels il participe dans leur intégralité.

1

Avant le conseil de classe

Le parent correspondant sollicite et recueille les questions ou les remarques des parents, dans la mesure du possible.

Il rencontre également le professeur principal et les élèves délégués, de façon à en savoir davantage sur la situation de la classe.

La mission du Parent Correspondant

2

Pendant le conseil de classe

- Il fait part des questions et remarques qui lui ont été confiées par les parents.
- Il apporte son regard de parent et s'exprime avec bienveillance.



3

Après le conseil de classe

- Il rédige un compte-rendu à l'intention des parents,
- qui doit être visé par le professeur principal et validé par le chef d'établissement avant envoi.

La mission du Parent Correspondant

En accord avec le chef d'établissement



Un ou deux parents sont élus/nommés pour chaque classe (différentes configurations sont possibles : un parent qui siège + un parent suppléant, deux parents qui siègent,



Une fois les parents correspondants élus/nommés, leurs coordonnées doivent être communiquées aux familles de la classe.



Les parents correspondants n'exercent pas forcément cette mission dans la classe de leur enfant.

A quoi s'engage le Parent Correspondant ?

**Suivre
la formation
organisée
par l'Apel avec
le chef
d'établissement**

**Etre
disponible**

**Assurer
sa mission
pour toute la
durée de
l'année scolaire**

**Respecter la
confidentialité
des remarques
de parents**

A quoi s'engage le Parent Correspondant ?

"Savoir ETRE"



Rester à sa place de parent



Se montrer bienveillant à l'égard des personnes et des situations



Eviter une implication trop affective



Etre un élément de cohésion pour la communauté éducative

Comment agir ?

Se faire connaître de l'ensemble des familles

Soutenir et faciliter l'organisation d'activités et les projets de classe de l'établissement

Agir en lien avec tous les acteurs de la communauté éducative dans l'intérêt de l'enfant

Nouer le dialogue avec le chef d'établissement et les enseignants

Agir en lien avec l'Apel

Ce qu'il faut éviter



- Agir seul
- Ne voir la classe qu'à travers son propre enfant
- Avoir une attitude systématiquement critique
- Remettre en cause les méthodes pédagogiques des professeurs
- Colporter les rumeurs
- Cristalliser les revendications de quelques parents
- Oublier de rendre compte aux parents des actions entreprises
- Donner son interprétation personnelle aux comptes-rendus de la réunion

